

LA GAZETTE MUNICIPALE

Bulletin d'information



Janvier 2019

Mairie

Place de la Mairie

25360 NANCRAY

Tel : 03.81.55.21.66

Fax : 03.81.60.10.56

contact@mairie-nancray25.fr

L'édito du Maire

« Vous Avez la Parole »

1 / Notre PLU (Plan Local d'Urbanisme), piloté par le Grand Besançon est entré dans la phase de l'Enquête Publique. Le Commissaire Enquêteur, nommé par le Tribunal Administratif, reçoit les doléances des habitants. Il est présent à la salle R. Tatu aux heures et jours indiqués sur le panneau d'affichage ou sur le site de la Mairie. Chaque habitant peut émettre des observations qui seront transcrites sur un registre ad hoc. N'hésitez donc pas à vous exprimer.

2 / Dans le cadre du « Grand Débat National », la Mairie peut mettre à disposition une salle pour celui ou celle qui aurait envie d'organiser une rencontre entre des personnes afin d'échanger sur des thèmes de société : Citoyenneté, Fiscalité, Environnement, Social, etc...

3/ Sinon, si quelqu'un veut simplement s'exprimer sur un ou différents sujets, un cahier de doléances est à disposition à la Mairie aux heures d'ouverture. Le Maire se chargera de le transmettre au Président de la République à la fin de la consultation.

C'est le moment de s'exprimer, profitons-en. C'est en dialoguant que l'on pourra faire bouger ensemble les lignes.

Bonne Année 2019

Bonne Santé à toutes et tous

Bien à Vous,

Le Maire,

Frédéric Salvi

Les échos du conseil municipal

Conseil du Jeudi 24 janvier 2019 :

Projet de réfection des courts couverts de tennis – Actualisation du plan de financement : suite aux demandes de subvention, il apparaît que le plan de financement est considérablement modifié et doit être adapté comme suit :

	Organisme	Montant HT	Pourcentage approximatif
Subvention	Conseil départemental du Doubs	54 000 €	19 %
Subvention	Dotation d'équipement pour les territoires ruraux	56 526 €	20 %
Subvention	Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté	20 000 €	7 %
Offre de concours	Tennis Loisirs Nancray	77 697 €	28 %
Fonds propres	Commune	69 407 €	25 %
TOTAL		277 630 €	

11 voix pour. Jean SANCEY-RICHARD ne prend pas part au vote.

Offre de concours du club Tennis Loisirs de Nancray pour la réfection des courts couverts de tennis – Avenant n° 1 : le plan de financement ayant été modifié, le TLN nous a fait parvenir l'avenant n° 1, signé le 24 janvier 2019, modifiant son offre de concours. Le montant est de 133 230 €. 11 voix pour. Jean SANCEY-RICHARD ne prend pas part au vote.

Contrat P@C (Porter une action concertée) proposé par le Département du Doubs avec le territoire du Grand Besançon pour la période 2018-2021 : visant à faciliter l'articulation des politiques départementales avec les stratégies et les priorités locales exprimées dans les projets de territoire, ce contrat est construit autour de 4 axes complémentaires. Pour le 3^{ème} axe (soutien financier à la mise en œuvre des projets locaux), l'enveloppe financière est de 11 200 000 €. La mobilisation de cette enveloppe se fera selon 2 volets A et B. Le volet B est dédié au soutien des projets d'intérêt local et représente 30 % de l'enveloppe soit 3 360 000 €. 12 voix pour.

Validation des transferts de charges 2018 : par 11 voix pour et 1 abstention, le conseil municipal approuve le montant définitif des charges transférées au Grand Besançon en 2018, 19 003,59 € en fonctionnement et 3 423,60 € en investissement.

Convention de gestion des services d'entretien de la voirie entre la Commune de Nancray et la CAGB : le chapitre 1 précise l'exercice des compétences liées à la voirie et le chapitre 2 présente les dispositions propres à l'éclairage public. Le niveau de service choisi par la Commune est réduit (15 € par point lumineux). 12 voix pour.

Présents : Frédéric SALVI, Vincent FIETIER, Annette GIRARDCLOS, Norbert ANGUENOT, Nathalie LANTENOIS, Sylvie CATTET, Monique RAMEL, Jean SANCEY-RICHARD, Marie-Claude GAUTHEROT, Barbara KURTZMANN, François MOREL et Daniel ROLET.

Excusés sans pouvoir : Anouck PRETRE.

Absents : Valérie GERENT et Cédric ROBERT.

ETAT CIVIL 2018

NAISSANCES

Nom	date
BOURIOT Jimmy	1 janvier 2018
HEYBERGER Iselin	18 janvier 2018
RAKOTONIRINA Ando	7 février 2018
SERMENT Margot	6 mai 2018
EUVRARD Sarah	31 mai 2018
BOITEUX Jeanne	6 août 2018
BRUN Diane	26 septembre 2018
SALVI Mahaut	12 octobre 2018
LAB Jules	3 novembre 2018
VIEILLE Simon	13 novembre 2018
DE ALMEIDA Nina	30 décembre 2018

MARIAGES

Noms	date
NEVEU Jean-François et MOUTARLIER Marilyne	9 juin 2018
BORBOLLA Ludovic et SALVI Pauline	25 août 2018
DESSIRIER Fabien et BOUVRESSE Pauline	25 août 2018
CROUVOISIER Marc et KOLLY Céline	27 octobre 2018

DÉCÈS

Noms	date
POCHET Lucienne veuve LANCHY	14 janvier 2018
FELLMANN Colette veuve LOUISON	23 janvier 2018
CLAUZEL Gérard	19 mars 2018
BURNEY Daniel	30 avril 2018
VIARD Marie Thérèse veuve FONTAINE	1 mai 2018
FONTAIN Andrée veuve MAITRUGUE	22 juin 2018
REMY Henri	16 juillet 2018
PETOT Émile	1 octobre 2018
GUYOT Émile	14 décembre 2018

NOUVEAUTES ÉLECTIONS

REPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE

Depuis le 1^{er} janvier le répertoire électoral unique (REU) est entré en vigueur. Il est géré par l'INSEE. Il remplace les listes électorales communales.

Ce qui change :

- L'INSEE gère les inscriptions d'office et les radiations d'office directement depuis le REU.
- Inscription volontaire sur les listes électorales :

- les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales en qualité de contribuable ne doivent justifier plus que de deux ans d'inscription au rôle des contributions directes (au lieu de cinq ans).
- Possibilité d'inscription sur les listes électorales en qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique.
- Fin de la commission administrative de révisions des listes électorales. Dorénavant, le Maire a la charge de statuer sur les demandes d'inscriptions volontaires et de procéder aux radiations pour perte d'attache communale de l'électeur.
- Création de la commission de contrôle chargée de vérifier la régularité de la liste électorale et de statuer sur les recours administratifs préalables obligatoires formés par les électeurs intéressés contre les éventuelles décisions de refus d'inscription ou de radiation prises par le Maire. La commission de contrôle est composée de cinq conseillers municipaux : par ordre de désignation : Mme Monique RAMEL, Mme Sylvie CATTET, Mme Valérie GÉRENT, M. Daniel ROLET et Mme Barbara KURTZMANN. La commission de contrôle se réunit au minimum une fois par an. Ses réunions sont publiques. Vous pouvez la contacter par mail sur contact@mairie-nancray25.fr en précisant dans l'objet du mail « à l'attention de la commission de contrôle » ou par courrier à l'adresse : Mairie de Nancray – secrétariat de la commission de contrôle – 1 place de la Mairie – 25360 NANCRAY.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

En 2019 les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai. Pour les personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales, vous pouvez le faire jusqu'au dimanche 31 mars 2019 par Internet (par le site www.service-public.fr) ou jusqu'au 30 mars auprès du secrétariat de mairie. Vous devez vous munir d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile ou de votre qualité de contribuable ou de gérant de société.

L'AFFOUAGE

C'est un **droit d'usage** qui permet aux habitants de se procurer du bois de chauffage issu de la forêt communale.

Vers la fin des années soixante et le début des années soixante-dix, avant le choc pétrolier de 1974, il avait disparu dans notre commune.

C'est Monsieur Henri JUIF, premier Adjoint de l'époque qui l'a remis au goût du jour.

Bien que le nombre des affouagistes ait beaucoup diminué, la tradition demeure.

Pour combien de temps ...

Les jeunes seront-ils disposés à effectuer des travaux de bûcheronnage en forêt ?

Notre commune offre deux possibilités de disposer de l'affouage

Affouage livré :

- La commune rémunère des professionnels pour le façonnage du bois en forêt, les employés communaux le livrent au domicile des personnes inscrites. Ce service, une particularité de notre commune, pratiqué à un prix raisonnable, est très apprécié par les bénéficiaires.

Affouage debout :

- Des lots de bois à **façonner par l'affouagiste**, sont préparés et estimés en **parts égales** par une équipe de bénévoles. Ils sont attribués par tirage au sort. L'affouagiste ne peut en disposer que s'il a réglé auparavant la taxe d'affouage qui est fixée par le Conseil Municipal.
- Cette pratique offre à la commune l'avantage de faire préparer les coupes de régénération par les affouagistes qui effectuent un travail remarquable.

Les bénévoles, Roger MANZONI, Gérard SAINT HILLIER, Bernard PLANCON, René TOUNOUX par un beau temps de neige, posent devant de belles grumes de chêne vendues aux Adjudications générales de l'automne dernier à Saône.



La vie associative

✓ LE COMITE DES FETES


Le comité des fêtes de Nancray organise

**ESPACE DU VAIZOT
NANCRAY**

**SALON DES
DIMANCHE 24 MARS 2019
DONS CACHÉS**

Pour faire connaître votre passion,
 INSCRIPTION au : 06 31 04 02 01 ou 07 82 29 26 06
 Date limite : 1er mars 2019

Tarif EXPOSANTS : 10 € les 2 m.
 VISITEURS: entrée libre Crêpes, sandwiches, boissons



✓ LA DYNAMIQUE



f @LaDynamique.de.Nancray

« La DYNAMIQUE »

ORGANISE UNE SORTIE « RAQUETTES »

DIMANCHE 17 FEVRIER 2019

LES HOPITAUX VIEUX – MONT DE L'HERBA

Si l'enneigement n'est pas suffisant, les chaussures de marche remplaceront les raquettes.

Rendez-vous place de la mairie à Nancray

8 H 45 - Départ 9 h 00

Difficulté : Moyenne

Déplacement voiture personnelle

Prévoir matériel (raquettes et bâtons)

Repas tiré du sac

Sortie réservée aux adultes et enfants de + de 12 ans sous la responsabilité d'un adulte

Participation : 2 euros par personne

Inscription avant le 14 février :

Famille..... Commune.....

Tél. : Email :

Inscription en ligne sur: @LaDynamique.de.Nancray ou Bulletin à déposer chez :

Martine Roussel-Galle – 22 rue du stade – NANCRA Y - Tél. 06.33.34.43.37

Frédéric Salvi – 2 rue Clos des vergers – NANCRA Y – Tél. 03.81.60.12.99

ou au Proximarché de Nancray

✓ USNO



Le club de football U.S. Nancray-Osse



Organise sa soirée dansante

TARTIFOOT

Le samedi 16 Février à partir de 20h



AU MENU :

1 Apéritif offert
Tartiflette
Dessert
café

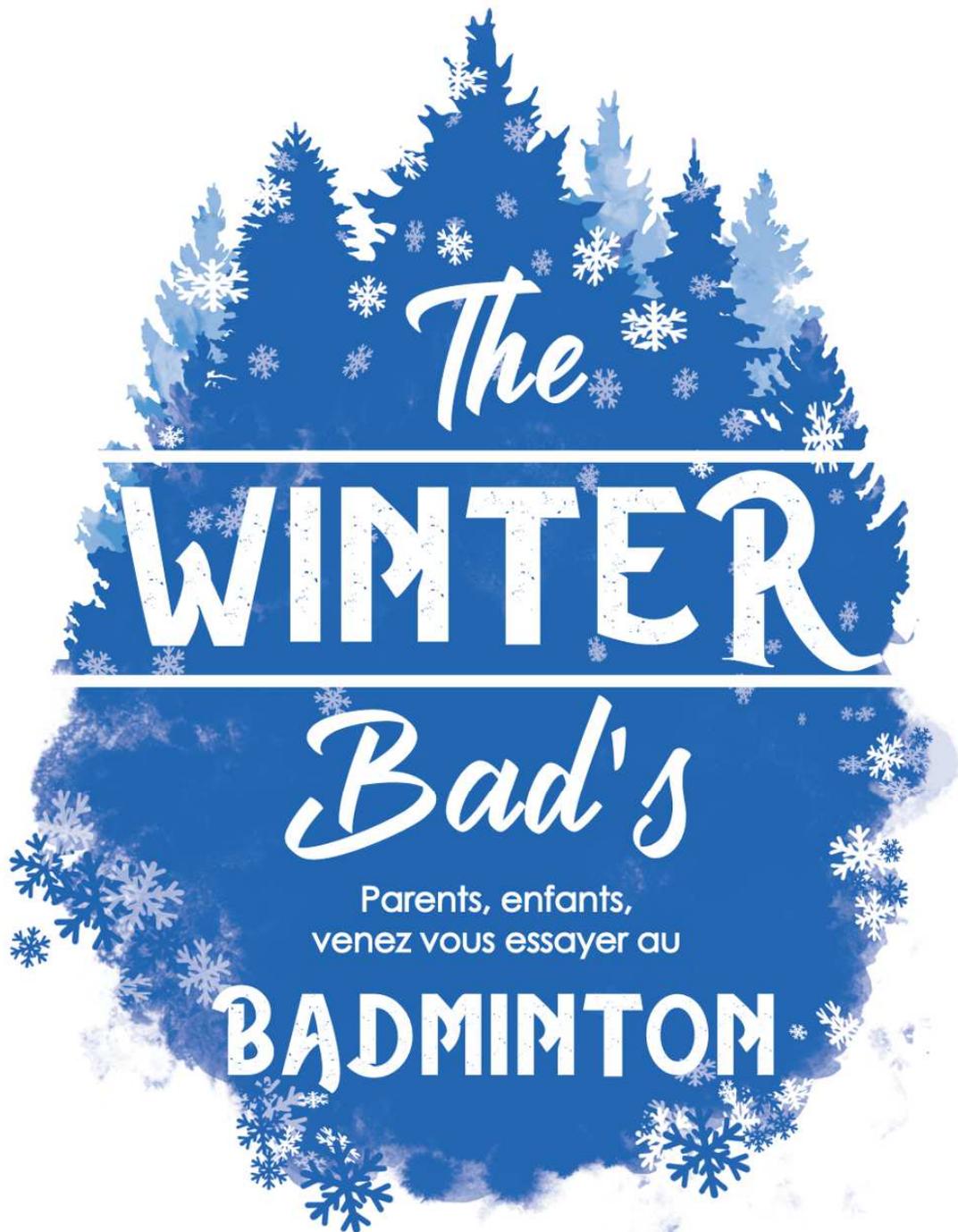
Tarifs:
20 Euros par adulte
10 Euros par enfants (-16 ans)

Repas préparé par le restaurant du Plateau

Réservation (avant le 09 Fevrier) :

Par téléphone : Jérôme GRISOT 06.22.85.45.21

Par mail : nancray.foot@wanadoo.fr



Tous les lundi et vendredi dès 18h30
du 15 février au 1er mars 2019

GRATUIT POUR TOUS

 @BadmintonNancray

 lesbadsdenancray@gmail.com

Benjamin

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique





Bien vieillir chez vous à Nancray

En partenariat avec la
Mairie et le CCAS de Nancray



Conférence



De la vie quand on vieillit

- Se sentir bien est une clé majeure d'un vieillissement heureux.
- Nous vous donnerons des clés pour avancer avec confiance et apprendre à faire face en développant vos capacités de résilience.
- A l'issue de la conférence, présentation d'un atelier complémentaire.

Interventions :

Docteur Gérard SIMON – Gériatre

**Corinne MAXEL – Responsable de Projets
Prévention Promotion de la Santé
Mutualité Française Bourgogne Franche-Comté**

Lundi 4 mars 2019

10h

Salle Tatu
Place de la Mairie

NANCRAY

Entrée libre et gratuite

Renseignements : Corinne MAXEL

03 81 25 17 55 – 06 87 79 72 62

corinne.maxel@bfc.mutualite.fr
bourgognefranche.comte.mutualite.fr
(rubrique Agenda)



Action financée par la Caisse
Nationale de Solidarité pour
l'Autonomie (CNSA) et le Conseil
Départemental dans le cadre de la
conférence des financeurs

